Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Service Sécurité, Risques et Crises

Lille, le 16 décembre 2016

Nos réf. : GL
Affaire suivie par : Edwige Fournier
Tél. : 03.28.03.85.29 Fax. : 03.28.03.85.12
Courriel : gregory.lefrancois@nord.gouv.fr

Élaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation de la Deûle et de la Marque

Compte-rendu des réunions des groupes de travail des 24 novembre et 1er et 08 décembre 2015

L'objet des réunions était d'engager les réflexions sur les objectifs opérationnels de la SLGRI en lien avec les objectifs stratégiques définis dans l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2014. La production de chaque groupe de travail, composé d'acteurs du territoire compétents pour la thématique du-dit groupe, s'est appuyée sur des propositions de la DDTM 59

Les réunions, animées par la DDTM59, structure porteuse pour l'élaboration de la SLGRI, se sont déroulées selon une trame commune : d'abord des rappels généraux sur la démarche d'élaboration de la SLGRI puis une réflexion sur les objectifs stratégiques déclinés en axes d'objectifs opérationnels en lien avec la prise en compte des thématiques respectives, associés à des pistes d'actions.

1. Rappels généraux sur la Directive Inondation

La DDTM59 présente le périmètre de la stratégie locale de la Deûle et de la Marque et les principaux enjeux liés aux différentes thématiques abordées et identifiées dans le diagnostic.
Elle invite les participants à communiquer toute information, modification qu'elle souhaite y voir apporté ; l'objectif étant d'aboutir à un document le plus exhaustif possible et partagé de tous.

Il est précisé que les objectifs arrêtés par l'Arrêté Préfectoral du 10/12/2014 peuvent être précisés ou modifiés si les groupes de travail font émerger d'autres priorités qui nécessitent d'en faire un axe d'objectif à part entière et/ou s'il convient de préciser un objectif. Le cas échéant un arrêté modificatif sera proposé à la signature du Préfet Coordonnateur de Bassin après validation des objectifs opérationnels par le COPIL.

Il est rappelé aussi que la DDTM du Nord est structure porteuse pour l'élaboration de la SLGRI. La mise en place d'une gouvernance locale de la gestion du risque d'inondation autour d'une structure porteuse issue du territoire constitue par ailleurs l'un des objectifs de la SLGRi.
L'élaboration du plan d'actions consistera pour chaque action à identifier le(s) maître(s) d'ouvrages, définir les délais, les indicateurs de suivi, les conditions de réussite etc.

Les réunions du Comité de Pilotage (COPIL) auront pour objectif de valider les différentes productions et de suivre la mise en œuvre de la SLGRi. La prochaine réunion du COPIL se déroulera le 19 janvier 2016 et aura pour objectif de valider le diagnostic et les objectifs opérationnels de la SLGRI.

L'attention des participants est attirée sur le fait que la Directive Inondation s'élabore selon une démarche cyclique et que certains objectifs seront traités en continu au travers des cycles successifs.

2. Réflexion sur les objectifs opérationnels en lien avec les thématiques abordées durant les réunions.

Rappel des objectifs stratégiques de la SLGRI de la Deûle et de la Marque fixés par arrêté préfectoral du 10 décembre 2014 :
- Faire émerger une structure porteuse de la SLGRI et une gouvernance de la gestion du risque d'inondation
- Encourager l'urbanisme de risque notamment par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et le travail en réseau des acteurs de l'aménagement du territoire
- Développer la préparation à la gestion de crise par l'élaboration des PCS
- Poursuivre et encourager les actions de maîtrise des écoulements y compris en agissant sur le ruissellement en milieu urbain et rural

Les échanges durant les réunions ont permis de préciser les objectifs opérationnels qui figurent dans la suite du présent compte-rendu.

Il est convenu que les actions de la SLGRi constitueront pour partie un « focus » ou un complément de celles identifiées par le SAGE Marque-Deûle, en cours d'élaboration.

Réunion du 24/11 - Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire

Ordre du jour de la réunion:

Rappels sur la directive Inondation
Réflexion sur l' objectif opérationnel suivant :

« Encourager l'urbanisme de risque notamment par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et le travail en réseau des acteurs de l'aménagement du territoire »

Etaient présents :

Carole LEDDA	Département du Nord
Caroline DUCATILLON	Commune d'Ennevelin
Dominique SCHMANDT	Préfecture du Nord
Laurence BLONDEL	Métropole Européenne de Lille
Florian BUSY	SAGE Marque Deûle
Nicolas BOULET	DDTM 59 / SUCT
Pascal PLAMONT	Ville de Saint André
Jean-Marie GLACET	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais
Laure LEFEUVRE	Ville de Cysoing
Raphaël ZAITZEV	Chambre de Commerce et de l'Industrie du Grand Lille (CCI)
Magalie FOURMESTRAUX	Communauté de Commune Pévèle-Carembault
Marie-Alexandrine VALERE	DREAL NPDC
Edwige FOURNIER	DDTM 59 / SSRC
Reynald COUTURE	DDTM 59 / SSRC
Grégory LEFRANCOIS	DDTM 59 / SSRC
Ludovic HOTTON	DDTM 59 / DT Lille
Laura ACCART	DDTM 59 / SSRC

Les débats ont permis de décliner l'objectif stratégique n°2 en 3 objectifs opérationnels suivants, en lien avec la thématique de la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme et donnera lieu à plan d'actions détaillé :

1- Fiabiliser les éléments de connaissance du risque et les prendre en compte dans les documents d'Urbanisme.
2- Garantir la prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
3- Développer une gestion intégrée des eaux pluviales

Réunion du 01/12 - Réduction de l'aléa

Ordre du jour de la réunion :

Rappels sur la directive Inondation
Réflexion sur l' objectif opérationnel suivant :

- Poursuivre et encourager les actions de maîtrise des écoulements y compris en agissant sur le ruissellement en milieu urbain et rural

Etaient présents :

Carole LEDDA	Département du Nord
Caroline DUCATILLON	Commune d'Ennevelin
Dominique SCHMANDT	Préfecture du Nord
Laurence BLONDEL	Métropole Européenne de Lille
Florian BUSY	SAGE Marque-Deûle
Alain DETOURNAY	SAGE Marque-Deûle
Pierre GODEFROY	DREAL NPdC
Jean-Marie GLACET	Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais
Christophe LOUVET	Ville de Lille
Aude DECOTTIGNIES	Communauté de Commune Pévèle-Carembault
Mathieu PARAT	Union Syndicale d'Aménagement hydraulique du Nord
Stéphane PARMENTIER	Agence de l'Eau Artois Picardie
Géraldine AUBERT	Agence de l'Eau Artois Picardie
Ludovic HOTTON	DDTM 59 / DT Lille
Pascal SCOURNAUX	DDTM 59 / DT Lille
Edwige FOURNIER	DDTM / SSRC
Reynald COUTURE	DDTM / SSRC
Grégory LEFRANCOIS	DDTM / SSRC
Laura ACCART	DDTM 59 / SSRC

Les débats ont permis de décliner l'objectif stratégique n°4 en <u>3 objectifs opérationnels</u> suivants, en lien avec la thématique de la réduction de l'aléa dans la prise en compte du risque d'inondation et donnera lieu à plan d'actions détaillé :

1. Maîtriser les débordements du réseau hydrographique en préservant les fonctionnalités des milieux naturels.
2. Maîtriser les ruissellements urbains et péri-urbain.
3. Maîtriser le ruissellement rural en prenant en compte les interfaces avec les milieux urbains et péri-urbains

Réunion du 08/12 - Gestion de crise

Ordre du jour de la réunion :

Rappels sur la directive Inondation
Réflexion sur l' objectif opérationnel suivant :

- Développer la préparation à la gestion de crise par l'élaboration des PCS

Etaient présents :

Christophe LOUVET	Ville de Lille
Jacques GIBERT	Ville de Villeneuve d'Ascq
Emmanuelle UHRES	Communauté de Commune Pévèle-Carembault
Damien DEVASSINE	Département du Nord
Guillem COQUELET	Météo France
Nathalie GAFFET	DREAL NPDC
Alexis BEAURIN	DIR NORD
Roland LAROYE	SOS Marque
Lionel FOVET	SOS Marque
Jean Michel FOURMAINTRAUX	VNF / DT NPDC
Florian BUSY	Direction Eau et Assainissement (MEL/SAGE)
Laurence BLONDEL	Métropole Européenne de Lille (MEL)
Joël MAYET	Département du Nord
Hervé BUCHART	SDIS 59
Vincent LAMBERT	SDIS 59
Ludovic HOTTON	DDTM 59 / DT Lille
Pascal SCOURNAUX	DDTM 59 / DT Lille
Edwige FOURNIER	DDTM 59 / SSRC
Reynald COUTURE	DDTM 59 / SSRC
Laura ACCART	DDTM 59 / SSRC

Les débats ont permis de décliner l'objectif stratégique n°3 en 4 objectifs opérationnels suivants, en lien avec la thématique de la gestion de la crise et donnera lieu à plan d'actions détaillé :

1. Préparer les acteurs concernés et la population à la crise
2. Mettre en place un dispositif d'alerte adapté
3. Mettre en place les outils et les moyens facilitateurs de gestion de la crise
4. Accompagner l'après-crise et capitaliser le retour d'expérience